



# Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

22-23 juin 2022, Genève

## RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'ATELIER

---

### Approche du Mouvement en matière d'éducation

---

**Date et heure :** 5 mai 2022, 9h00-10h30 et 17h00-18h30 (heure d'été d'Europe centrale)

**Président :** Alasan Senghore, secrétaire général de la Croix-Rouge de la Gambie

**Intervenants :**

- **Werner Kerschbaum**, envoyé spécial de la Fédération internationale pour l'éducation
- **Kristin Barstad**, responsable des thématiques opérationnelles, CICR
- **Silje Wilhelmsen**, conseillère principale en matière d'accès à l'éducation, Croix-Rouge de Norvège
- **Nazeli Kirakosyan**, responsable du développement organisationnel, Croix-Rouge arménienne
- **Kimmo Juvas**, délégué chargé du développement des sections et du volontariat en Azerbaïdjan, Fédération internationale
- **Nataliia Petrenko**, coordonnatrice des activités d'éducation dans les situations d'urgence, Croix-Rouge d'Ukraine
- **Iryna Aleksyeyeva**, responsable de l'accès à l'éducation pour l'Ukraine, CICR
- **Charlotte Tocchio**, coordonnatrice des activités d'éducation humanitaire, Fédération internationale
- **Mark Chapple**, responsable de l'éducation, CICR

## Résumé

Depuis l'adoption par le Conseil des Délégués de 2017 de la résolution intitulée « [L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine](#) », le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le réseau mondial des Sociétés nationales pour l'éducation ont réitéré la nécessité d'adopter une approche coordonnée, complémentaire et collaborative en matière d'éducation, et ont dès lors entrepris d'étudier et évaluer ensemble ce qu'une telle approche impliquerait concrètement. L'atelier a été l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés aux niveaux stratégique, institutionnel et opérationnel en vue de renforcer la coordination et la collaboration au sein du Mouvement pour garantir un accès sûr, continu et équitable à une éducation de qualité en toutes circonstances, et en particulier dans les situations de crise. Il a également permis l'échange d'expériences, d'enseignements et de recommandations sur le sujet, et donné lieu à des discussions sur les opportunités offertes, les défis à venir et les ressources nécessaires. Enfin, il a contribué à réaffirmer la volonté de voir une telle approche du Mouvement présentée lors des prochaines réunions statutaires et à réitérer le soutien apporté à cette initiative.

## Observations générales et principaux points de discussion

L'enquête réalisée avant la tenue de l'atelier, et dont les résultats ont été présentés lors de celui-ci, a montré que l'[approche du Mouvement en matière d'éducation](#) est déjà appliquée. Elle a également confirmé les conclusions générales de l'étude documentaire menée par la Fédération internationale en 2017-2018 concernant la proportion et la variété des activités d'éducation proposées par les Sociétés nationales – souvent en collaboration avec d'autres composantes du Mouvement et les autorités chargées de l'éducation – dans les situations de conflit armé, de catastrophe et autres situations d'urgence ainsi que dans les contextes de paix et de non-urgence<sup>1</sup>. Les personnes qui ont répondu à l'enquête<sup>2</sup> ont également fourni des informations importantes sur la voie à suivre, soulignant la nécessité de renforcer la capacité des Sociétés nationales à en faire davantage, notamment à travers des formations conjointes, le partage de compétences et d'expériences, et la mise à disposition de ressources humaines et financières supplémentaires.

La **Fédération internationale** a rappelé que l'éducation est au cœur de la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et constitue un domaine d'activité dans lequel les composantes du Mouvement sont engagées pratiquement depuis leur création. Elle a également réaffirmé l'importance de la résolution 6 du Conseil des Délégués de 2017 et du [Cadre stratégique 2020-2030 de la Fédération internationale sur l'éducation](#), qui constituent des éléments clés en vue de positionner l'éducation comme un domaine d'activité stratégique pour le Mouvement – pour la première fois de son histoire. Afin de respecter son engagement à faire en sorte que toutes les personnes puissent bénéficier d'un accès sûr, continu et équitable à des possibilités d'éducation de qualité, le Mouvement a été encouragé à faire plus et mieux pour : 1) lever les obstacles à l'accès à l'éducation auxquels sont confrontées les personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes et autres situations d'urgence, ainsi que celles laissées pour compte ou exclues du système éducatif ; 2) promouvoir la protection et le bien-être des apprenants, des enseignants et des autres membres du personnel éducatif, et garantir des environnements d'apprentissage sûrs, sains et propices ; 3) veiller à ce que les services, programmes et activités d'éducation scolaire et non scolaire mis en place soient de la meilleure qualité possible.

Le **CICR** a rappelé que les attaques dirigées contre des écoles, de même que l'utilisation militaire ou la destruction de ces établissements et le refus d'accès à l'éducation, sont des préoccupations humanitaires qui sont au cœur du mandat du CICR. La [Stratégie 2021-2026 relative à l'accès à l'éducation](#) élaborée récemment clarifie l'approche du CICR dans ce domaine et propose une solution globale articulée autour de trois objectifs : 1) favoriser une meilleure compréhension du droit international humanitaire par les parties aux conflits afin de réduire les attaques contre les écoles et autres établissements d'enseignement ainsi que leur utilisation à des fins militaires ; 2) améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants et les adultes touchés par les conflits armés, les troubles intérieurs et leurs conséquences directes ; 3) prendre appui sur l'expérience et les analyses du CICR pour influencer les discussions menées au niveau mondial autour de l'accès à l'éducation dans les conflits armés. La stratégie met également l'accent sur l'importance de collaborer avec les partenaires du Mouvement pour tirer parti de la diversité des compétences et des capacités disponibles et assurer une action complémentaire, afin que les personnes que nous cherchons à aider puissent avoir accès à l'éducation et reconstruire leur vie.

La **Croix-Rouge de Norvège** a brièvement expliqué les modalités de l'important soutien financier pluriannuel accordé par le ministère norvégien des Affaires étrangères, qui a permis de mettre en place une approche du Mouvement en matière d'éducation en Arménie, en Azerbaïdjan et en Ukraine. Elle a ensuite animé une discussion interactive avec des collègues d'autres Sociétés nationales, du CICR et de la Fédération internationale œuvrant dans ces trois pays au sujet de leurs expériences respectives ainsi que des défis et enseignements liés au renforcement de la collaboration et de la coordination au sein du Mouvement dans le domaine de l'éducation.

- En **Arménie**, où les premières activités menées par la Croix-Rouge arménienne dans les écoles remontent aux années 1990, l'approche du Mouvement a permis de renforcer la capacité de la

---

<sup>1</sup> Voir un aperçu consolidé des résultats préliminaires de cet exercice de cartographie mondiale dans le Cadre stratégique 2020-2030 de la Fédération internationale sur l'éducation (p. 15), à l'adresse : <https://www.ifrc.org/education>

<sup>2</sup> 67 répondants représentant 40 pays – 75% issus de Sociétés nationales, 16% du CICR et 9% de la Fédération internationale.

Société nationale à définir et atteindre ses objectifs éducatifs grâce au soutien supplémentaire reçu sur le plan technique et financier. La Société nationale arménienne a ainsi pu entamer un dialogue constructif avec le ministère de l'Éducation en vue d'intégrer l'enseignement des premiers secours dans le système éducatif général du pays. Elle a également pu proposer des activités extrascolaires de soutien pédagogique et psychosocial aux enfants déplacés de la région du Haut-Karabakh et à ceux vivant dans les communautés touchées par le conflit le long de la frontière internationale.

- En **Azerbaïdjan**, le Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan mène des activités éducatives en étroite collaboration avec les partenaires du Mouvement et avec leur soutien technique, dans des domaines allant du développement de l'organisation, des sections et du volontariat aux politiques et à la diplomatie humanitaires, en passant par la réponse opérationnelle aux besoins liés à l'éducation dans les zones touchées par le conflit. Cette coopération a notamment conduit à la réalisation d'une évaluation conjointe des besoins éducatifs dans ces zones. Cependant, l'absence d'un cadre commun semble avoir pour effet de freiner la mise en œuvre d'une approche du Mouvement en matière d'éducation, qui reste apparemment très fragmentée. Pour pallier ce manque, une large participation a été encouragée à tous les niveaux.
- En **Ukraine**, la Croix-Rouge d'Ukraine a élaboré un plan pour l'éducation en situation d'urgence pour 2022, qui a dû être suspendu à la suite de l'escalade des hostilités. Ce plan visait à offrir une éducation de qualité aux apprenants de tous âges, en mettant l'accent sur les compétences socio-émotionnelles de la vie courante et sur les groupes les plus vulnérables, tels que les enfants vivant avec un handicap ou les communautés touchées par le conflit dans l'est de l'Ukraine. Parmi les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre d'une approche du Mouvement en matière d'éducation figurent le manque de stratégies et d'outils opérationnels, l'absence d'une structure claire ou d'un format standard pour les accords de partenariat multipartites du Mouvement et les mécanismes de feedback, ainsi que les barrières linguistiques et la diversité des structures organisationnelles. La personne chargée de coordonner les activités menées par le CICR en Ukraine dans le domaine de l'accès à l'éducation a mis en avant trois leçons clés tirées de la mise en œuvre pilote de cette approche : 1) le vaste éventail de ressources et le réseau du Mouvement en matière d'éducation représentent des atouts uniques ; 2) pour être efficace en tant que Mouvement, il faut considérer la Société nationale avec tous ses problèmes internes éventuels, et la soutenir autant que possible au moyen d'un véritable programme de localisation ; 3) le maintien du lien avec le cluster Éducation s'est avéré utile pour le CICR et devrait être maintenu également par la Société nationale ainsi que par les autres partenaires du Mouvement qui envisageraient de déployer des activités éducatives dans le contexte de la crise ukrainienne.

Enfin, les participants ont été invités à faire part de leurs points de vue et suggestions concernant les opportunités, les recommandations et les défis à prendre en compte en vue d'intensifier les efforts conjoints et de renforcer la coopération et la coordination au sein du Mouvement en matière d'éducation dans leurs contextes respectifs. Ils ont également été encouragés à s'exprimer sur le soutien qui leur serait nécessaire (le cas échéant) pour renforcer leur capacité à répondre aux besoins dans ce domaine.

## Principaux points soulevés

L'approche du Mouvement en matière d'éducation vise à : a) tirer parti des atouts des différentes composantes du Mouvement et de la complémentarité de leurs rôles respectifs ; b) instaurer une responsabilité mutuelle entre les composantes du Mouvement en vue d'assurer la meilleure qualité, efficacité et durabilité possible de l'action menée dans le domaine de l'éducation, au profit des populations qui ont besoin d'aide et sollicitent notre soutien ; c) vérifier auprès de collègues d'autres secteurs, ainsi que du CICR, de la Fédération internationale et d'autres Sociétés nationales, ce qui est déjà fait ou planifié, les compétences et le soutien disponibles, et les synergies possibles. Cette démarche permettra de démontrer la contribution et la valeur ajoutée du Mouvement en tant qu'acteur de l'éducation – en particulier dans les conflits armés, les catastrophes et autres situations d'urgence – et de donner corps au rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Elle offre également un fort potentiel pour établir de nouveaux partenariats et mobiliser des ressources inexploitées.

L'importance de parler de l'éducation comme d'un service essentiel et de mettre en place une architecture solide de coordination de l'éducation à tous les niveaux de chaque composante du Mouvement (y compris

un éventuel coordonnateur du Mouvement) a été mise en avant comme un élément clé pour changer les mentalités et assurer la continuité et le développement de l'action menée par le Mouvement dans ce domaine. Il a également été fait état de la nécessité d'identifier les principales priorités du Mouvement en matière d'éducation pour les deux années à venir et d'établir sur cette base un programme de travail clair pour le Mouvement, prévoyant notamment le suivi des progrès réalisés et la publication d'un rapport annuel conjoint du Mouvement. Les participants ont vivement recommandé de renforcer la coopération tant au sein du Mouvement (p. ex. par le biais de plateformes communes pour la gestion des connaissances, notamment le partage d'outils, de documentation, d'expériences et de pratiques) qu'à l'extérieur (p. ex. par le biais de partenariats renforcés avec la société civile locale, les organismes publics et les autorités, notamment en vue de mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et/ou l'Approche intégrée de sécurité à l'école, ou de soutenir l'éducation scolaire dans les camps).

Les participants à l'atelier ont relevé que l'absence de lignes directrices, d'outils, d'expertise et de soutien, ainsi que la pénurie de ressources financières et humaines dédiées et la forte dépendance vis-à-vis des volontaires (qui doivent être correctement formés) pour ce qui est des activités éducatives, entravent la mise en œuvre d'une approche du Mouvement en matière d'éducation dans leurs contextes respectifs. Ils ont également souligné les difficultés rencontrées au moment d'adapter et de contextualiser leurs programmes éducatifs pour les incorporer dans les systèmes nationaux d'éducation scolaire et non scolaire, et ont indiqué que l'éducation est parfois considérée comme ne relevant pas du mandat des Sociétés nationales et donc comme n'étant pas une priorité – ce qui apparaît de manière particulièrement évidente lorsque des crises surviennent et que les activités éducatives sont suspendues.

Pour pouvoir renforcer leur capacité à répondre aux besoins liés à l'éducation, les participants ont indiqué avoir besoin de ressources financières et humaines adéquates, ainsi que d'orientations et d'un soutien technique (supplémentaires) – notamment en ce qui concerne l'élaboration de stratégies nationales en matière d'éducation, le développement d'innovations pédagogiques, l'évaluation/assurance de la qualité, la mise en place d'une approche conjointe pour la formation des formateurs, le renforcement du rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, et l'établissement/gestion des relations avec les autorités chargées de l'éducation et d'autres parties prenantes pertinentes. Ils ont également émis le souhait que soit assurée une formation sur l'éducation, en particulier sur l'éducation dans les situations d'urgence, comme moyen de faire progresser la prise en compte et l'intégration des besoins liés à l'éducation dans les plans d'intervention stratégiques et humanitaires ainsi que dans les stratégies opérationnelles des composantes du Mouvement. Enfin, ils ont souligné la nécessité d'une approche structurée comprenant des mécanismes de feedback, et ont appelé à la création d'espaces communs pour le dialogue, le travail en réseau et l'échange d'expériences entre les composantes du Mouvement (en particulier entre les Sociétés nationales), ainsi que de plateformes partagées permettant d'avoir accès à la documentation, aux normes et aux cadres pertinents.

---

## Conclusions et recommandations

---

L'atelier a démontré l'intérêt général porté à la consolidation d'une approche coordonnée et complémentaire du Mouvement en matière d'éducation, approche qui est déjà appliquée dans divers contextes. Les composantes du Mouvement devraient poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer leur capacité à répondre aux besoins en matière d'éducation, en prenant appui sur les nombreux défis et opportunités identifiés, ainsi que sur les enseignements tirés jusqu'ici. Pour renforcer l'expertise, la coordination et la collaboration dans ce domaine, il est fortement recommandé de continuer à œuvrer à l'élaboration et la mise en commun de cadres, de normes et d'outils opérationnels – tout en renforçant le soutien technique, le travail en réseau et les investissements dans des formations conjointes et des ressources humaines appropriées. Enfin, le déploiement d'activités et d'outils de sensibilisation internes et externes (p. ex. études de cas ou présentation d'une approche complémentaire du Mouvement en matière d'éducation lors des prochaines réunions statutaires) visant à mettre en exergue le rôle unique, la valeur ajoutée et la contribution collective des composantes du Mouvement dans ce domaine est vivement encouragé car essentiel au succès de cette ambition et cet effort collectifs.